Commentaire du catéchisme Saint Pie X – 8 novembre 2026 - LE DOGME

Chapitre5 : La venue de Jésus-Christ à la fin du monde - Les deux jugements : l'un particulier, l'autre général = *D'où il viendra juger les vivants et les morts.*

Q97. Y a-t-il deux jugements ?

Il y a deux jugements : le jugement *particulier* pour chaque âme aussitôt après la mort, et le jugement général ou *universel* pour tous les hommes à la fin du monde.

I. *Il y a deux jugements : le jugement particulier pour chaque âme aussitôt après la mort.* — Jésus-Christ a décrit le jugement particulier sous le voile transparent d'une parabole : Un seigneur, avant de s'en aller dans un pays lointain, confia à chacun de ses serviteurs une somme d'argent à placer, afin d'avoir à son retour le capital et l'intérêt. Deux serviteurs investirent l'argent, le firent fructifier et, au retour de leur maître, lui remirent le double de ce qu'ils avaient reçu. Un autre serviteur en revanche, pour justifier son indolence, enterra l'argent qu'il avait reçu afin de ne pas le perdre. Lorsque le maître revint, il appela ses serviteurs pour leur demander des comptes. Les deux premiers eurent droit aux louanges et à la récompense de leur maître ; le troisième en revanche fut blâmé et sévèrement puni (voir Mt 25, 14-31).

Le Christ est le Maître qui s'en est allé au Ciel le jour de l'Ascension. Nous sommes les serviteurs, nous qui avons reçu des dons naturels et surnaturels afin que nous les investissions et les fassions fructifier pour la gloire de Dieu et pour notre salut comme pour celui du prochain. Tout ce que nous avons et sommes, nous l'avons reçu et Jésus-Christ nous appellera pour en rendre compte aussitôt après notre mort, lors du jugement particulier. Si nous avons fait fructifier nos dons et avons pratiqué de bonnes oeuvres, nous serons récompensés ; si, en revanche, nous avons mal utilisé ou négligé les dons de Dieu, nous serons punis.

Par la bouche du Pape Benoît XII, l'Église nous enseigne que *qui est parfaitement pur est (admis) au Ciel aussitôt après la mort, voit la divine essence d'une vision intuitive et est ainsi vraiment bienheureux.* En revanche, *les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent aussitôt après leur mort en enfer* (Constitutions ; DB 530 sq). Et le Pape Eugène IV (Decr. Pro Armenis, DB 464) enseigne que ceux qui, *vraiment pénitents, sont morts dans la charité, avant d'avoir satisfait par de dignes fruits de pénitence pour ce qu'ils ont commis ou omis, leurs âmes sont purifiées après la mort par des peines purgatoires et purifiantes.*

Avant de recevoir leur récompense ou leur châtiment, les âmes doivent être jugées lors du jugement particulier. En effet, *il est aisé à Dieu, au jour de la mort, de rendre à chacun selon ses voies* (Sg 2, 28). *(A suivre)*

FSSPX – Prieuré Saint-Jean
2, rue Jean Hoët – Mantes-la-Jolie
Novembre 2026
☎ 09.86.43.58.68 @ 78p.manteslajolie@fsspx.fr

Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 08	**24ème dimanche – Messe du 5ème dim. après l'Épiphanie**		
Lundi 09	**Dédicace de la basilique du Très-Saint-Sauveur** ***Mém. de st Théodore***	07h15 : Messe au prieuré *07h15 : Messe à Goussonville* 11h15 : Messe au prieuré	S G J
Mardi 10	**St André Avellin** ***Mém. des sts Tryphon, Respicius et Nymphe***	07h15 : Messe au prieuré *07h15 : Messe à Goussonville* 11h15 : Messe au prieuré	J S G
Mercredi 11	**St Martin** ***Mém. de st Menne***	*07h15 : Messe à Goussonville* 11h15 : Messe au prieuré	J G
Jeudi 12	**Dédicace de la cathédrale Saint-Louis de Versailles**	*07h15 : Messe à Goussonville* 18h30 : Messe au prieuré ***suivie du salut du TSS jusqu'à 19h30***	J G
Vendredi 13	**St Didace**	07h15 : Messe au prieuré *09h00 : Messe à Goussonville* 11h15 : Messe au prieuré	S J G
Samedi 14	**St Josaphat**	*07h15 : Messe à Goussonville* 10h00 : Messe à Jouy-Mauvoisin **Pas de messe au prieuré**	G J
Dimanche 15	**25ème dimanche après la Pentecôte** **Messe du 6ème dim. après l'Épiphanie**	**Au prieuré Saint-Jean** Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 G	**Église de Jouy-Mauv.** Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 G

Annonces complémentaires

Intentions de prières

- Actuellement, **le prieuré prépare cinq adultes à la réception du saint baptême**. Merci de vos prières pour la persévérance de ces catéchumènes.
- Samedi 7 novembre, **baptême** de mademoiselle Marie-Liesse Richard. Merci de vos prières pour sa fidélité aux promesses de son baptême.
- Samedi 14 novembre, **fiançailles** de monsieur Luc Pineau et de mademoiselle Madeleine Gille, à Jouy-Mauvoisin. Merci de vos prières pour ce futur foyer.

Dates à retenir

- Jeudi 19 novembre, 20h30, **cercle St-Joseph** (cercle des pères de famille et des jeunes hommes) : 20h00 : chapelet ; 20h30 : *« Convenance de l'Incarnation du Christ »* à partir de la somme de St Thomas d'Aquin. Pour préparer ce topo collectif : IIIa Pars, Question 1, Page : 2331 http://palimpsestes.fr/textes_philo/thomasdaquin/somme.pdf ; 21h30 : repas. Inscriptions auprès de Monsieur Sébastien Devaux sebastien@d-mail.fr
- Samedi 21 novembre, **cercle Saint-Denis** pour notre jeunesse (lycéens en terminale, étudiants et jeunes pros) ; chapelet à 19h00 au prieuré Saint-Jean, puis topo : *« Trouver les bons arguments face à l'avortement, à l'euthanasie ... »* par Louis Bertrand et enfin repas. Inscriptions auprès de Louis Bertrand <louis.b5@free.fr>
- Samedi 28 novembre, **récollection de l'Avent** au prieuré : 9h30 conférence spirituelle par M. l'abbé Gainche ; 10h30 : chapelet médité ; 11h15 : messe.
- Samedi 28 novembre, à 20h00, au prieuré Saint-Jean, présentation du **Mouvement Catholique des Familles** – (M.C.F.), par Monsieur Pancrace Malherbe, son secrétaire général. Venez tous.
- Samedi 5 décembre : **Colloque de l'Institut Universitaire Saint-Pie X** à Paris. Le thème : ***« Léon XIII, un pontificat à redécouvrir »***. De 9h00 à 18h00 à la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation. Tracts et affiche à la sortie de la chapelle. Organisation d'un covoiturage : contacter l'abbé Jaquemet.

- **Retraite spirituelle de St Ignace** au Pointet, du 23 au 28 novembre. Pour un covoiturage, contacter M. Fesq.
- **Le Carmel du Cœur Immaculé de Marie**, d'Eynesse (33), sollicite votre générosité, afin d'entreprendre de gros travaux à l'intérieur des bâtiments pour accueillir de nouvelles vocations. Tracts et affiche à la sortie de la chapelle.
- **RAPPEL DES CONSIGNES pour JOUY-MAUVOISN** : **La gestion de l'éclairage et du chauffage** de l'église appartient **uniquement** à un membre du bureau de la D.F.C.Y. Merci de votre compréhension.